



SERVICES MUNICIPAUX

Réouverture et horaires



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 05 45 36 55 36

L'accueil physique est assuré du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi jusqu'à 17 h.

SERVICE ÉTAT CIVIL

☎ 05 45 36 55 36

- Pour les retraits de cartes d'identité et passeports : accueil sans rendez-vous les lundi, mardi, mercredi, le vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 17 h 30 à 18 h et le jeudi de 12 h à 18 h (fermé au public pour les autres demandes). Un accès direct sera indiqué aux usagers (accès côté parking).

- Pour les dépôts de dossiers de cartes d'identité et passeports : accueil tous les jours uniquement sur rendez-vous de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15 (sauf le jeudi après-midi).

- Pour les déclarations de mariages, naissances, uniquement sur rendez-vous.

- Pour les formalités administratives funéraires, se présenter aux horaires de l'accueil.

SERVICE SPORT / VIE ASSOCIATIVE / CULTURE

☎ 05 45 82 35 30

Les équipements sportifs, le centre des congrès La Salamandre, l'Espace 3000 et le Couvent des Récollets sont fermés et indisponibles à la location jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil du service, situé au Couvent des Récollets 53 rue d'Angoulême, est ouvert au public uniquement du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour les associations, l'accès aux boîtes aux lettres est possible.

SERVICE COMMERCE

☎ 05 45 36 55 44

Le service Commerce, situé au Couvent des Récollets, 53 rue d'Angoulême, est ouvert au public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le vendredi de 14 h à 17 h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / CCAS

☎ 05 45 82 27 55

L'accueil situé 41 rue de la Maladrerie sera assuré du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, 16 h 30 le vendredi.

L'accueil, sur rendez-vous fixés à l'avance, sera privilégié.

POLICE MUNICIPALE

☎ 05 45 82 38 48

L'accueil administratif est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption, et de 8 h 30 à 17 h le vendredi.

SERVICE ÉDUCATION

☎ 05 45 36 55 41

Accès piétons par la cour du musée, boulevard Denfert-Rochereau.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (au lieu de 18 h).

Les inscriptions scolaires sont traitées en priorité par voie de dématérialisation.

Le mode opératoire est publié sur le site internet.

Accueil uniquement sur rdv.

SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

☎ 05 45 82 43 77

L'accueil situé rue de la Prédasse sera assuré, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermeture à 17 h le vendredi).



JARDIN DE L'HÔTEL DE VILLE

La réouverture complète du jardin public sera effective le 18 mai.

À compter de cette date, et comme depuis le début du confinement, les jeux pour enfants seront fermés pour des raisons sanitaires évidentes.



Pour tous les accueils, afin de nous protéger mutuellement et par respect pour vos interlocuteurs, le port du masque est fortement recommandé.

Les agents qui vous recevront en seront équipés. Le nombre de personnes sera contrôlé aux entrées des accueils.

Chacun doit veiller à respecter la distanciation physique, du gel hydroalcoolique est à votre disposition.

Mairie : 05 45 36 55 36

www.ville-cognac.fr

 www.facebook.com/villecognac

